Développer les actions éducatives familiales en direction des parents en situation d'illettrisme :
un « kit pédagogique » pour accompagner les équipes pédagogiques et la communauté éducative

Refonder l'École de la République, c'est construire une école accueillante, bienveillante, exigeante au service de tous les élèves. En cela, la coéducation constitue un levier essentiel pour renforcer les liens entre l'École et les familles et favoriser la réussite éducative de chaque enfant.

C'est précisément la raison pour laquelle, il y a un an, Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale, et George Pau-Langevin, ministre déléguée à la réussite éducative, ont souhaité développer les actions éducatives familiales (AEF). Ces actions partenariales s'adressent aux parents en situation d'illettrisme ou de grande fragilité linguistique pour leur permettre de se rapprocher de l'écrit, d'acquérir les compétences de base et, ainsi, de mieux accompagner la scolarité de leurs enfants. Elles ont été expérimentées puis coordonnées avec une grande efficacité par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI).

Dans cette perspective, les acteurs, dans leur diversité, au niveau académique et départemental, ont été invités à s'inscrire dans la démarche, en fonction des besoins de chaque territoire. Pour faciliter un tel engagement, le ministère de l'éducation nationale a organisé, dans un partenariat fructueux avec l'ANLCI, un séminaire national d'information et de réflexion qui s'est tenu le 9 janvier 2013. Cette rencontre a rassemblé l'ensemble des acteurs concernés et a permis de faire mieux connaître ce que sont les AEF et de fédérer les différents partenaires autour d'objectifs et d'actions partagés.

Ce rendez-vous a aussi révélé l'importance de mieux accompagner les équipes pédagogiques et, au-delà, l'ensemble de la communauté éducative, dans la construction d'une École qui agit tôt pour favoriser l'apprentissage et la maîtrise de la langue, en donnant la priorité à l'école maternelle et, plus largement, à l'école primaire, en articulation avec le collège, pour prévenir l'illettrisme et favoriser la réussite de chaque enfant, de chaque jeune. De ce projet de proposer une démarche pragmatique, des outils pertinents et efficaces, est né ce « kit pédagogique », particulièrement grâce au précieux partenariat entre le ministère de l'éducation nationale et l'ANLCI. Il se compose des éléments suivants :

- des fiches d'information concrètes et précises : elles permettent à chaque professionnel de l'éducation de mieux connaître les publics concernés, leur environnement social et territorial et ainsi d'inscrire l'action de l'École et de ses équipes avec pertinence dans un paysage global qui a comme premier objectif la réussite éducative ;

- trois vidéos courtes et complémentaires : la première permet de bien cerner la complexité de l'exercice de la parentalité dans toutes ses dimensions pour un adulte en situation d'illettrisme ; les deux autres font entendre la voix de professionnels qui mettent eux-mêmes en œuvre les AEF et expriment ce que cela a changé dans leur pratique, leur posture professionnelle, leur épanouissement au travail et le regard qu'ils portent sur les publics en situation d'illettrisme ;

- trois diaporamas « prêts à l'emploi » mais ajustables en fonction du contexte d'action pour sensibiliser les acteurs professionnels : deux proposent une information sur l'illettrisme des parents, selon différents formats, en fonction du cadre dans lequel il peut se manifester (réunion de rentrée, séquence de formation, etc.) ; le dernier offre des exemples de supports de communication directement adaptables dans les écoles et les établissements.

Informer, aider, accompagner les équipes et contribuer à redonner tout leur sens, toute leur valeur à leurs missions au cœur de notre société : telle est bien la vocation de ce « kit pédagogique » évolutif et, au-delà, celle de toutes les actions partenariales de l'École pour nouer avec les parents une relation constructive, fondée sur la confiance, le dialogue et le respect, dans l'intérêt de tous les enfants.

Double signature : Jean-Paul DELAHAYE, Directeur général de l'enseignement scolaire + Hervé Fernandez, directeur de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme